



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Hérault

Présentation des sections internationales en collège

Département de l'Hérault

1 - La présentation générale des sections internationales

Les sections internationales ont trois objectifs :

- Faciliter l'accueil et l'intégration d'élèves étrangers dans le système scolaire français et leur éventuel retour dans leur système d'origine,
- Permettre aux élèves français de pratiquer une langue étrangère de manière approfondie,
- Favoriser la transmission des patrimoines culturels des pays concernés. La section internationale propose une ouverture sur la langue et la culture, un parcours scolaire spécifique et exigeant et également des diplômes à mention particulière.

1a - Un parcours scolaire spécifique et exigeant

À raison de 6h par semaine, une discipline non linguistique (l'histoire-géographie-éducation civique ; les lettres étrangères et les mathématiques uniquement en section chinoise) est enseignée partiellement en français et partiellement en langue étrangère. Les programmes sont établis en concertation par les autorités pédagogiques françaises et celle du pays partenaire.

L'élève doit être en capacité de supporter une charge de travail importante et un rythme soutenu, en classe et à la maison, l'emploi du temps est dense.

1b - Une ouverture sur la langue et sur la culture

Découverte de la langue et de la culture du pays de la langue – Bain linguistique dû à l'enseignement bilingue

Des sorties ou voyages scolaires tout au long des 4 ans

1c - Des diplômes à mention spécifique

Le brevet des collèges – option internationale

Deux épreuves spécifiques (dans la langue de la section) :

- Un oral en littérature
- Un oral en histoire-géographie

Le baccalauréat - option Internationale (OIB)

Deux **épreuves** spécifiques (dans la langue de la section) :

- Une épreuve de langue et littérature dans la langue de la section, se substituant à la LV1,
- Une épreuve d'histoire-géographie se substituant à l'épreuve d'histoire-géographie de droit commun. Ces deux épreuves comprennent une partie écrite et une partie orale.

Pour l'admission en section OIB au lycée, des épreuves de sélection sont organisées.

2 - Les établissements proposant une section internationale

Langue de la section internationale	Allemand	Anglo-américain	Arabe	Chinois	Espagnol
Collège, Adresse et coordonnées	<p><u>Collège les Aiguerelles</u></p> <p>686 Av. du Pont Trinquat 34070 Montpellier</p> <p>☎ : 04 67 65 64 64 ✉ : ce.0341277D@ac-montpellier.fr</p>	<p><u>Collège Camille Claudel</u></p> <p>5 rue Louis Roumieux 34030 Montpellier</p> <p>☎ : 04 67 63 09 72 ✉ : ce.0341030K@ac-montpellier.fr</p> <p><u>Collège Simone Veil</u></p> <p>125 rue Cantegril 34000 Montpellier</p> <p>☎ : 04 67 04 39 39 ✉ : ce.0340955D@ac-montpellier.fr</p>	<p><u>Collège Louis Germain</u></p> <p>Av. Georges Clémenceau 34431 St Jean de Védas</p> <p>☎ : 04 67 69 06 66 ✉ : ce.0341276C@ac-montpellier.fr</p>	<p><u>Collège Fontcarrade</u></p> <p>653 rue de Fontcarrade 34070 Montpellier</p> <p>☎ : 04 67 06 88 11 ✉ : ce.0342131G@ac-montpellier.fr</p> <p><u>Collège François Rabelais</u></p> <p>200 rue de Malbosc 34080 Montpellier</p> <p>☎ : 04 99 77 21 21 ✉ : ce.0342131G@ac-montpellier.fr</p>	<p><u>Collège Joffre</u></p> <p>Allée Henry II de Montmorency 34000 Montpellier</p> <p>☎ : 04 67 15 95 40 ✉ : ce.0341421K@ac-montpellier.fr</p>

3 - Les modalités de recrutement

3a - comment candidater ?

Les dossiers de candidature en section internationale sont à télécharger sur le site de la DSDEN de l'Hérault :

<https://www.ac-montpellier.fr/dsden34/cid147484/sections-internationales-recrutement.html>

Toutes les informations sur les diverses réunions seront également disponibles à cette adresse.

3b - quand candidater ?

Le dossier de candidature est à télécharger à partir du 18 janvier et est à déposer dans l'établissement concerné avant le 17 mars 2021. Il est possible de candidater à plusieurs classes de sections internationales. Il conviendra alors d'indiquer quel dispositif est classé en premier.

3c - quelles épreuves ?

Le recrutement des élèves est basé sur les 3 épreuves suivantes :

- Le dossier de candidature,
- Un test écrit,
- Un entretien oral.

3d - quels critères ?

Les critères pris en compte pour la sélection sont les suivants :

- Les compétences en langues vivantes étrangères acquises dans les différents contextes de la vie de l'enfant
- Les compétences globales, hors langues vivantes étrangères, et le niveau des acquisitions dans les apprentissages fondamentaux
- Les compétences méthodologiques et transversales requises pour les apprentissages scolaires,
- La motivation et l'appétence pour l'apprentissage des langues et cultures étrangères.

3e - l'affectation en section internationale anglo-américaine

Les collèges Camille Claudel et Simone Veil accueillent la section internationale anglo-américain. La règle du secteur s'applique pour l'affectation en section internationale. Par contre, pour les élèves en dehors des secteurs de ces 2 établissements, la répartition s'effectue selon un tirage au sort.

4 - Les résultats

À l'issue des résultats, une commission départementale valide définitivement la liste des admis.

Les résultats seront publiés sur le site de la DSDEN, <https://www.ac-montpellier.fr/dsden34/cid147485/sections-internationales-les-resultats.html>, à partir du 31 mai 2021.

5 - Les textes de référence

Arrêté du 28 septembre 2006 relatif aux sections internationales de collège, <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000006054474/2021-01-14/>

6 - La poursuite de la scolarité

Les élèves issus des sections internationales en anglo-américain, arabe, chinois et espagnol, peuvent poursuivre leur scolarité aux lycées :

- Joffre pour l'espagnol,
- Jules Guesde pour l'anglo-américain, l'arabe et le chinois.